



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 28 août 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, madame et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M^c Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2013-1336

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE 44 711,48 \$ - 2013 SP 119 - DÉMOLITION DU 3, RUE SAINT-ANTOINE ET 891, RUE JACQUES-CARTIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-828 en date du 22 mai 2013, adjugeait un contrat à la firme Amor Construction inc. pour la démolition du 3, rue Saint-Antoine et du 891, rue Jacques-Cartier pour un montant de 67 706,48 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'un premier ajustement de prix au montant de 44 711,48 \$, incluant les taxes, est nécessaire pour poursuivre les travaux;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures a évalué que les montants demandés pour l'ajustement de prix sont justes et raisonnables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un ajustement de coût à la firme Amor construction inc. au montant de 44 711,48 \$, incluant les taxes, pour poursuivre les travaux de démolition du 3, rue Saint-Antoine et du 891, rue Jacques-Cartier portant ainsi le coût total du contrat à 112 417,96 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13014-001-26945	42 767,08 \$	Démolition du 3, rue Saint-Antoine - Parc de la Baie
04-13493	1 944,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1337

SOUMISSION 2013 SI 263 - FOURNITURE DE SYSTÈMES DE SIGNAUX SONORES AUX FEUX POUR PIÉTONS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Électromega ltée, 105, avenue Liberté, Candiac, Québec, J5R 3X8, pour la fourniture de systèmes de signaux sonores aux feux pour piétons, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 53 106,95 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 août 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds seront pris jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires. Le montant total du contrat ne pourra totaliser la somme de 100 000 \$ ou plus, limite permise par la Loi sur les cités et villes pour un appel d'offres sur invitation.

Le contrat sera d'une année débutant à la date d'adjudication et se terminera au plus tard le 31 août 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-11007-003-26975	16 804,18 \$	Feux de circulation 2011 - Installation de signaux sonores aux passages piétonniers
06-30386-001-26976	33 993,27 \$	Prolongement du réseau routier et autres -Feux de circulation
04-13493	2 309,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1338

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-25 - 169 230,65 \$ - PÉRIODE DU 16 AU 22 JUIN 2013 - B-26 - 77 689,94 \$ - PÉRIODE DU 23 AU 29 JUIN 2013 - B-27 - 111 984,51 \$ - PÉRIODE DU 30 JUIN AU 6 JUILLET 2013 - B-28 - 68 913,03 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 JUILLET 2013 - B-29 - 112 806,61 \$ - PÉRIODE DU 14 AU 20 JUILLET 2013 - B30 - 129 770,66 \$ - PÉRIODE DU 21 AU 27 JUILLET 2013 - B-31 - 68 126,74 \$ - PÉRIODE DU 28 JUILLET AU 3 AOÛT 2013 ET B-32 - 63 236,62 \$ - PÉRIODE DU 4 AU 10 AOÛT 2013

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-25 au montant de 169 230,65 \$ pour la période du 16 au 22 juin 2013, B-26 au montant de 77 689,94 \$ pour la période du 23 au 29 juin 2013, B-27 au montant de 111 984,51 \$ pour la période du 30 juin au 6 juillet 2013, B-28 au montant de 68 913,03 \$ pour la période du 7 au 13 juillet 2013, B-29 au montant de 112 806,61 \$ pour la période du 14 juillet au 20 juillet 2013, B-30 au montant de 129 770,66 \$ pour la période du 21 au 27 juillet 2013, B-31 au montant de 68 126,74 \$ pour la période du 28 juillet au 3 août 2013 et B-32 au montant de 63 236,62 \$ pour la période du 4 au 10 août 2013.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1339

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA-NUMÉRO 30 - 12 995,58 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 32 - 305 189,09 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 32 - 10 480,78 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 30, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 32 ainsi que la liste des réquisitions numéro 32 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 30	Pièces de comptes à payer	12 995,58 \$	12 au 16 août 2013
Liste PD numéro 32	Pièces de comptes à payer	305 189,09 \$	12 au 16 août 2013
Liste des réquisitions numéro 32	Pièces de comptes à payer	10 480,78 \$	12 au 16 août 2013

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1340 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-31 POUR UN MONTANT TOTAL DE 328 151,91 \$ - PÉRIODE DU 8 AU 14 AOÛT 2013**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-31 d'un montant de 328 151,91 \$ pour la période du 8 au 14 août 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1341 **ACCEPTATION DES OPTIONS DE RENOUVELLEMENT POUR DIVERS CONTRATS - DIVERS SERVICES**

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes se sont vu adjuger des contrats :

Numéro de CE	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle, taxes incluses, et sujet à indexation	Période visée	Autre option de renouvellement	Services
CE-2009-1764	SNÖ Innovation inc.	2009 SP 294 - Service d'enneigement de la pente de glisse du centre de plein air du Lac-Beauchamp	12 862,25 \$	03.12.2013 au 02.12.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
CE-2010-497	Vidéotron ltée	2010 SP 053 - Location lien de fibre optique noir	21 537,12 \$	01.01.2014 au 31.12.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service de l'informatique
CE-2011-1870	L'Équipeur Le spécialiste de la sécurité au travail	2011 SP 303 - Achat de chaussures de sécurité - Secteur de Hull, de Buckingham et de Masson-Angers	74 831,03 \$	01.01.2014 au 31.12.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service des travaux publics
CE-2012-908	130 247 Canada inc. - Pavage Intercité WM Québec inc.	2012 SP 069 - Fourniture et transport de conteneurs et recyclage de matériaux secs	425 024,28 \$ 144 766,17 \$	28.12.2013 au 27.12.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service de l'environnement
CE-2012-1643	Michel & J.G. André Auto Value	2012 SI 247 - Batteries automobiles	19 000,00 \$	21.11.2013 au 20.11.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service des finances

Numéro de CE	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle, taxes incluses, et sujet à indexation	Période visée	Autre option de renouvellement	Services
CE-2012-1633	Paysagiste Mathis Lanscaping	2012 SP 250 - Entretien de pelouse et de service d'horticulture - Boulevard des Allumettières	102 069,25 \$	01.04.2014 au 30.11.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service des travaux publics
CE-2012-1634	Paysagiste Mathis Lanscaping	2012 SP 290 - Entretien de pelouse et de service d'horticulture - Centre sportif	44 452,28 \$	01.04.2014 au 30.11.2014	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service des travaux publics
CE-2010-50	Lafèche environnemental inc.	2009 SP 030 - Transport compostage et mise en marché des matières organiques	1 655 072,60 \$	30.03.2014 au 29.03.15	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Service de l'environnement

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par les firmes précitées sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE les divers services désirent se prévaloir de l'année optionnelle prévue aux divers contrats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction des divers services à se prévaloir de l'année optionnelle prévue aux divers contrats, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées des divers dossiers cités ci-haut.

Les fonds pour cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1342

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2013-1136 - FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE HINCHEY, ENTRE LES RUES DES GROSEILLERS ET JOLICOEUR - COURSE DE BOÎTES À SAVON - 31 AOÛT 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

CONSIDÉRANT QUE pour des motifs techniques, le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais ne peut tenir comme prévu leur course de boîtes à savon le samedi 24 août 2013;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais demande de reporter l'évènement au samedi 31 août 2013 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de remplacer la date du samedi 24 août 2013 par le samedi 31 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1343 **SUBVENTION DE 350 \$ - VIVRE EN VILLE - RALLYE URBAIN - 21 SEPTEMBRE 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de Vivre en Ville, 177, promenade du Portage, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8X 2K4, à titre de subvention pour le Rallye urbain qui aura lieu le 21 septembre 2013 dans le cadre de la Semaine des transports collectifs et actifs de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	350 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1344 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - L'AMICALE DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de L'Amicale des personnes handicapées physiques de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Jacques de Bellefeuille, 405, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L7, à titre de subvention pour l'ensemble de leurs activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	1 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1345 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2013-1270 - AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU - RÉUNIONS DES COMITÉS PERMANENTS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNES DES MUNICIPALITÉS - SAINT-JOHN'S, TERRE-NEUVE - 4 AU 7 SEPTEMBRE 2013 - 2 400 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de modifier sa résolution numéro CE-2013-1270 adoptée le 14 août 2013 en remplaçant le poste budgétaire 02-11494-417 par le 02-79944-314.

Adoptée

CE-2013-1346 **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2013-1161 - PARTICIPATION ET SUBVENTION À UNE ACTIVITÉ BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA FONDATION DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE HULL - 19 AOÛT 2013 - 400 \$ - DISTRICTS ELECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DE BELLEVUE - LUC ANGERS ET SYLVIE GONEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2013-1161 adoptée le 3 juillet 2013 concernant une activité bénéfice le 19 août 2013 au profit de la Fondation du Collège Saint-Joseph de Hull puisque l'activité a été annulée.

Adoptée

CE-2013-1347 **DEMANDE DE GRATUITÉ - AGORA GILLES-ROCHELEAU ET SALLE DES FÊTES - MAISON DU CITOYEN LES 11 ET 12 SEPTEMBRE 2013 - SALON DU RUISSEAU DE LA BRASSERIE 2013 - AGENCE BASSIN VERSANT DES 7**

CONSIDÉRANT QUE l'Agence bassin versant des 7 a pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants qui coulent sur son territoire ainsi que les habitats qui y sont associés dans un cadre de développement durable eau en concertation avec tous les acteurs de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE par la tenue de ce salon, l'Agence bassin versant des 7 conclut un projet de recherche entamé depuis 2009 et propose un plan concept innovateur et structurant;

CONSIDÉRANT QUE le salon permettra de réunir les attentes et aspirations de tous pour la revalorisation, l'aménagement et la renaturation de ce cours d'eau exceptionnel. Aux yeux de chacun, il constitue un élément essentiel du centre-ville de Gatineau déjà en pleine mutation;

CONSIDÉRANT QUE l'Agence bassin versant des 7 souhaite tenir le salon du ruisseau de la Brasserie les 11 et 12 septembre 2013 dans l'agora Gilles-Rocheleau et la salle des Fêtes à la Maison du citoyen :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'Agence bassin versant des 7 à utiliser l'agora Gilles-Rocheleau et la salle des Fêtes gratuitement pour tenir le salon du ruisseau de la Brasserie les 11 et 12 septembre 2013.

QUE ce comité accepte que les coûts inhérents à la préparation de l'agora Gilles-Rocheleau et la salle des Fêtes à la Maison du citoyen soient imputés aux différents services municipaux de la Ville de Gatineau.

L'exemption du coût de location pour l'agora Gilles-Rocheleau ainsi que la salle des Fêtes représente une perte de revenus de 3 154,50 \$.

Adoptée

CE-2013-1348 **ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MADAME MYCHELLE VAIVE AU POSTE DE RESPONSABLE, SECTION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS - CENTRE DE SERVICES DE HULL**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler temporairement le poste de responsable à la Section des loisirs, des sports et du développement des communautés au centre de services de Hull, et ce, pour une durée approximative d'un an, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement temporaire de madame Mychelle Vaive au poste de responsable à la Section des loisirs, des sports et du développement des communautés au centre de service de Hull (poste numéro CSH-CAD-007 au plan d'effectifs des cadres), et ce, pour une durée approximative d'un an.

Le salaire de madame Mychelle Vaive est établi à la classe 4, échelon 4 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La date d'entrée en fonction de madame Mychelle Vaive sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Mychelle Vaive sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de trois semaines de vacances annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71012-115 – Administration Loisirs Hull – Réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 août 2013.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif